

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CF68

présenté par
M. de Courson et M. Philippe Vigier

ARTICLE 17

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article prévoit une baisse de 15 millions d'euros des ressources affectées à l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).

Le présent amendement vise à supprimer cette baisse.